



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

**OBJET : CHEMIN DES AIRES – DÉLIVRANCE D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE
SUR LES TERRAINS PRIVÉS COMMUNAUX AK 766 ET AK 788 AU BÉNÉFICE
DE L'UNITE FONCIÈRE CADASTRÉE AK 508 ET AK 509 – AUTORISATION DE SIGNATURE**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf Septembre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville,
dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. VILLARD René – Mme OBELISCO Francine – M. BENOIT Gérard – Mme FALAIX Evelyne – M. ROVIRA Marc –
M. JULLIEN Bernard – Mme PIERRAT Brigitte – M. JULIEN Guillaume – Mme UGHETTO Wendy – M. DALCANT
Jacques – Mme SACCO Virginie – Mme TOUMANI Soréa – M. FAYET Stéphane – Mme BARDIES Frédérique –
M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. BERTRAND Philippe – M. HERRERO Alexis –
M. MEGUEDMI Smaïl – Mme ORSINI Chantal – M. DELAHAYE Guy.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Mme PELEGRINA Geneviève a donné procuration à M. ROVIRA Marc
M. RISSO Gilbert a donné procuration à M. VILLARD René
M. DI GIOVANNI Alexandre a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine
M. CARMONA Alain a donné procuration à Mme TOUMANI Soréa

ABSENTES EXCUSÉES :

Mme LAQUET Laura – Mme AYMES Patricia – Mme PIOZIN Patricia – Mme GIACHINO Lisa.



M. JULIEN GUILLAUME A ÉTÉ DESIGNÉ SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 29 Septembre 2022.
Délibération N° DM_20220929N124

OBJET : CHEMIN DES AIRES – DÉLIVRANCE D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LES TERRAINS PRIVÉS COMMUNAUX AK 766 ET AK 788 AU BÉNÉFICE DE L'UNITE FONCIÈRE CADASTRÉE AK 508 ET AK 509 – AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur Guillaume JULIEN, 7^{ème} Adjoint, sur invitation de Monsieur le Maire, informe les membres de l'assemblée que la Commune a été sollicitée par les futurs acquéreurs de l'unité foncière cadastrée AK 508 et AK 509 située dans le village de CHÂTEAU-ARNOUX (voir plan joint) afin d'accorder une servitude de passage pour accès et tous réseaux (si nécessaire) sur les terrains privés communaux cadastrés AK 766 et AK 788 au bénéfice des terrains à acquérir par eux (voir plan joint).

Il précise :

- Que la délivrance de servitude de passage pour accès et tous réseaux est sollicitée en raison d'une situation technique très contraignante de la desserte des parcelles AK 508 et AK 509,
- Qu'elle permettra notamment la construction d'une nouvelle habitation dans le vieux village.

Il indique que tous les frais liés à l'obtention de cette servitude, la réalisation de l'accès, des éventuels réseaux ainsi que l'entretien de l'accès et des réseaux seront à la charge du propriétaire du fonds bénéficiaire (AK 508 et AK 509) de ladite servitude.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- **DE CONSENTIR** au fonds cadastré AK 508 et AK 509 (fonds dominant), la servitude de passage sollicitée pour accès et tous les réseaux sur les parcelles communales AK 766 et Ak 788 (fonds servant),
- et dans l'affirmative, **DE L'AUTORISER** à signer l'éventuel acte formalisant cette constitution de servitude aux conditions citées ci-dessus, rédigé par la Notaire en charge de la vente du terrain (AK 508 et AK 509).

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, **A L'UNANIMITE** :

- **DE CONSENTIR** au fonds cadastré AK 508 et AK 509 (fonds dominant), la servitude de passage sollicitée pour accès et tous les réseaux sur les parcelles communales AK 766 et AK 788 (fonds servant),
- et **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'éventuel acte formalisant cette constitution de servitude aux conditions citées ci-dessus, rédigé par le notaire en charge de la vente du terrain cadastré AK 508 et AK 509.

AFFICHEE LE :	CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE TRENTE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,
RETIREE LE :	Le Maire,
T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/>	 
NOMENCLATURE N° 3-6	René VILLARD